

# Vallet INFO

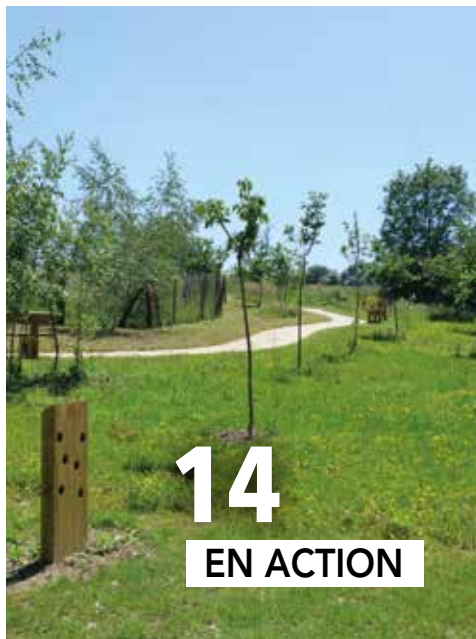
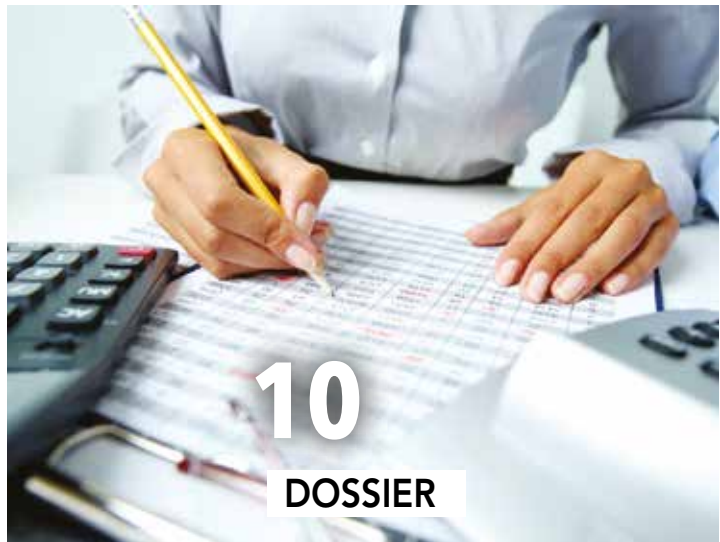
JUIN  
& JUILLET  
2026

[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr)

## ÉVÉNEMENT FÊTE DE LA MUSIQUE

Page 14-15





**Mairie :** 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00

**Directeur de la publication et de rédaction :** Jérôme MARCHAIS

**Rédaction, mise en page :** Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE

communication@vallet.fr

**Crédits photos :** Mairie, Jean-Claude MILCENDEAU, Photographein, associations

**Création :** www.STUDIORIGOM.com • 02 41 58 11 12

**Mise en page :** Service communication

**Imprimeur :** Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé, fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.

**Distribution :** Andegave communication

**Tirage :** 4 700 exemplaires

**ISSN 2966-5655**





À QUELQUES SEMAINES DE LA PÉRIODE ESTIVALE ET SES MOIS DE JUILLET ET D'AÔÛT, NOS PENSÉES, NOTRE IMAGINAIRE SE TOURNENT VERS LES VACANCES, LES ÉVENTUELLES FÊTES DE FAMILLE OU D'AMIS MALGRÉ UNE ANNÉE PESANTE ET CONJONCTURELLEMENT COMPLIQUÉE.

Je profite de cet édito pour évoquer le sujet du vote des taux d'impositions pour la ville de Vallet. Le jeudi 9 avril dernier s'est tenu le 1<sup>er</sup> conseil municipal « ordinaire » de ce nouveau mandat 2026-2032. Notre équipe a décidé de maintenir les taux des impôts de notre commune et donc de les voter à l'identique. Depuis 13 années et conformément à nos engagements de 2014, les taux sont les suivants : 33.22% pour le foncier bâti, 46.27% pour le foncier non bâti, et 14.22% pour la taxe d'habitation maintenue pour les résidences secondaires et les locaux vacants. Ce maintien volontariste de ces pourcentages est contrarié sur nos feuilles d'impôts par une augmentation récurrente chaque année, avec l'évolution de la valeur locative de nos biens. Cette dernière est décidée par les services de l'État.

Si notre volonté est d'éviter de pénaliser les propriétaires, l'actualité et les directives nationales vont s'imposer à nous, dans les mois et les prochaines années à venir. Les médias s'en font régulièrement l'écho, l'État dans sa recherche d'économie transfère des missions aux entités telles que les régions, les départements, les intercommunalités mais aussi les municipalités. Malheureusement ces transferts de responsabilité, de missions vers nos collectivités ne sont pas systématiquement accompagnés des moyens financiers adaptés.

Par ailleurs, la baisse des subventions à l'investissement est constante. Il y a quelques années certains projets structurants et justifiés d'une municipalité pouvaient être soutenus à hauteur maximale de 80%, on est plus proche aujourd'hui de 15-20 %.

À ces éléments factuels qui nous obligent tous à travailler nos projets différemment, pour Vallet, une autre donnée importante et inévitable va changer le statut de notre collectivité, à savoir le passage à 10 000 habitants. La commune compte actuellement, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, 9 706 habitants. Ce chiffre est une estimation de l'Insee sur les bases de l'année 2023. On peut raisonnablement imaginer que la barre des 10 000 habitants sera franchie au cours de ce nouveau mandat. Cette évolution, témoignage de la vitalité et de l'attractivité de notre territoire, de notre commune, aura un effet négatif sur nos finances. En effet, aujourd'hui l'Etat verse une Dotation de Solidarité Rurale qui deviendra une Dotation de Solidarité Urbaine par le passage à une nouvelle strate de population. Ce simple changement de termes laisse présager paradoxalement une perte sèche d'aides annuelles de 900 000€.

Chacun, chacune d'entre nous sait que gérer c'est prévoir. Tous les services de la collectivité s'investissent d'ores et déjà dans la recherche d'économies, dans la captation de nouvelles aides, dans le redimensionnement et la programmation de nos besoins, de nos projets futurs. Le tout étant pour nous de retarder et de minimiser l'impact sur nos impôts. Pourrons-nous éviter l'augmentation des taux ? Jusqu'à quand ? Quelle sera la valeur de l'augmentation ? S'il y a augmentation, aura-t-elle lieu en une fois ou progressivement sur plusieurs années ? Ce sont les questions à étudier. Après ce message peu réjouissant, nous vous souhaitons, à toutes et tous, un bel été et d'excellentes vacances.

Merci de votre confiance.

Jérôme MARCHAIS  
**MAIRE DE VALLET**

**MARS - AVRIL**

**CEP PARTY**

Clap de fin sur la 23<sup>ème</sup> édition du festival Cep Party : 8 964 mercis aux petits et grands spectateurs venus à Vallet, Clisson, au Loroux-Bottereau et au Quatrain pendant ces 20 jours de festival !



**10 AVRIL**

**SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

La nouvelle équipe municipale a accueilli les nouveaux valletais et valletaises lors d'une soirée.

**27 AVRIL**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Un atelier animé par les agents de la police municipale a eu lieu afin de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Les élèves ont pu en apprendre davantage sur les bonnes pratiques de conduite à vélo.





**5 MAI**

**ASSEMBLÉE PLENIÈRE DU CME**

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont réunis lors d'une assemblée plénière.



**8 MAI**

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION**

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le continent européen. Dans un devoir de mémoire, un hommage a été rendu à toutes les femmes et tous les hommes qui se sont battus.



**24 MAI**

**AGRANDISSEMENT DE LA COULÉE DE LA LOGNE**

Profitez du prolongement de la balade ainsi que des tables de pique-nique avant de saluer les animaux !

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Préserver l'équilibre scolaire à Vallet : un enjeu collectif

À l'aube de la prochaine rentrée scolaire, les regards se tournent une nouvelle fois vers l'organisation de nos écoles. Derrière les chiffres, derrière les effectifs et les cartes scolaires, il y a avant tout des enfants, des familles, des enseignants et toute une communauté éducative mobilisée chaque jour pour faire vivre l'école. À Vallet, la question du maintien des classes s'est posée et a capté toute notre attention, car elle touche directement à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés à nos enfants.

Aujourd'hui, les écoles de Vallet accueillent un nombre important d'élèves. L'enseignement public, à travers le groupe scolaire Paul Éluard, représente 484 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire. À cela s'ajoutent près de 436 élèves scolarisés dans l'enseignement privé à École Sainte-Marie. Au total, ce sont donc plus de 900 enfants qui franchissent chaque matin les portes des écoles valletaises. Ce chiffre dit beaucoup de notre commune : de son dynamisme, de son attractivité, mais aussi de l'importance que les familles accordent à l'éducation.

Si la tendance observée ces dernières années est à une légère baisse des effectifs, cette évolution doit être analysée avec mesure. Elle s'inscrit dans un contexte plus large, marqué par la mobilité des familles, l'évolution du marché immobilier ou encore une baisse ponctuelle de la natalité. Mais ces variations ne doivent pas conduire à fragiliser un équilibre patiemment construit au fil des années.

Car au-delà des statistiques, c'est bien la qualité du service public d'éducation qui est en jeu. L'école publique, portée par l'engagement quotidien des équipes de l'Éducation nationale, joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Elle accueille tous les enfants, accompagne toutes les singularités, transmet des savoirs, mais aussi des valeurs fondamentales : l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et l'ouverture aux autres. C'est un pilier de notre République et un bien commun de grande valeur.

Une fermeture de classe, même justifiée par des critères administratifs, n'est jamais anodine. Cela signifie des classes plus chargées, moins de temps consacré individuellement à chaque élève, davantage de tension pour les équipes

pédagogiques et des conditions d'apprentissage parfois moins favorables, notamment pour les plus jeunes ou les enfants nécessitant un accompagnement spécifique. Préserver des effectifs équilibrés, c'est permettre à chaque enfant de trouver sa place et de grandir dans un cadre serein.

Vallet bénéficie aujourd'hui d'un tissu scolaire riche, vivant et complémentaire, fruit d'un travail collectif entre enseignants, personnels éducatifs, collectivités et familles. Cet équilibre contribue pleinement à la qualité de vie locale et constitue un atout majeur pour l'avenir de la commune.

Mais il convient aussi de regarder au-delà de la seule photographie d'une rentrée. Dans un contexte où le service public d'éducation est régulièrement sous tension, Vallet a l'opportunité de défendre un modèle équilibré, attentif et anticipateur. C'est en maintenant cette vigilance collective que la commune pourra continuer à offrir à ses enfants les meilleures conditions possibles pour apprendre, grandir et réussir.

Parce qu'à travers son école, c'est aussi l'avenir de Vallet qui se construit.

## VALLET ENSEMBLE

Nous souhaitons profiter de cette première tribune pour adresser un grand merci aux 1 112 valletais et valletaises qui nous ont accordé leur confiance en votant pour la liste Vallet Ensemble. Notre liste est le fruit de la mobilisation de citoyens et de citoyennes de professions et d'horizons diverses. Tous convaincus de la nécessité de proposer une seconde liste pour les élections municipales de notre commune qui compte aujourd'hui près de 10 000 habitants.

Notre collectif a montré sa robustesse et son agilité pour présenter une liste complète et paritaire dans les délais impartis. Nous avons également construit un programme à l'image de notre diversité, et de ce que nous avons perçu de vos attentes lors des rencontres publiques.

La campagne électorale a été courte, intense, riche de rencontres et d'apprentissages. Nous avons parcouru les villages et le bourg afin de distribuer au plus grand nombre notre proposition de programme. Nous avons préparé

avec application notre dernière rencontre publique et avons pris la parole à tour de rôle devant plus de 70 participants attentifs.

Nous avons finalement obtenu quatre sièges au sein du conseil municipal de Vallet. Nous avons pris nos fonctions avec fierté et responsabilité, prêts à apprendre et à participer activement à la vie de la commune. Nous nous sommes répartis dans les différentes commissions et siégeons également au sein du conseil communautaire de la communauté de commune Sèvre & Loire (Maxime DESFONTAINE) et au conseil d'administration du CCAS de Vallet (Claire CANONNE). Nous veillerons à participer assidument à toutes les instances afin de suivre les dossiers et porter des propositions nouvelles auprès des élus de la majorité et des services de la commune.

Nous souhaitons maintenir le dialogue citoyen au cœur de notre projet et sommes à votre écoute. Vous pouvez nous contacter via nos adresses mail

respectives :

Claire CANONNE : ccanonne@vallet.fr  
Commissions « Urbanisme/aménagement du territoire/transition écologique/foncier » et « Voirie et mobilité » ; membre du CCAS de Vallet

Maxime DESFONTAINE : mdesfontaine@vallet.fr  
Commission « Pilotage et administration générale » et « Animation et communication » ; conseiller communautaire

Jean-Louis DOUCET : jldoucet@vallet.fr  
Commission « Vis et associations culturelles et gestion du Champilambart », « Vie associative sportive et de loisir » et « Espaces verts et naturels »

Delphine LEGAL : dlegal@vallet.fr  
Commissions « Education/enfance/jeunesse », « Activité économique/viticulture/agriculture/promotion du territoire » et « Commerces de proximité et marchés »

## CCAS LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES EST OUVERT



### Le registre canicule, qu'est-ce que c'est ?

C'est un registre communal nominatif et confidentiel sur lequel peuvent s'inscrire, à tout moment de l'année :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription peut également se faire à la demande d'un tiers. Des données nominatives seront demandées : nom,

prénom, date de naissance, adresse et téléphone ainsi que les coordonnées de l'entourage à prévenir en cas d'urgence (la confidentialité des données recueillies est garantie).

En cas d'alerte, comme la vigilance canicule par exemple, chaque personne est contactée par un agent du CCAS qui prendra des nouvelles, donnera les consignes pour se protéger, recensera les éventuels besoins ou encore le cas échéant orientera vers un autre interlocuteur/partenaire. L'inscription est facultative et gratuite. Elle est à réaliser auprès du CCAS par téléphone 02 28 03 39 00, par mail [ccas@vallet.fr](mailto:ccas@vallet.fr) ou directement sur place au 18 rue Emile Gabory (sur rendez-vous). Le CCAS peut également vous accompagner dans la demande de téléassistance, un système d'alerte avec un transmetteur (bracelet ou médaillon) relié à une centrale d'écoute de Vitaris (partenaire du Conseil Départemental 44).

L'arrivée de la période estivale est l'occasion de rappeler l'existence de ce registre. En effet, les fortes chaleurs associées à l'isolement, parfois dû à l'absence plus fréquente de l'entourage (famille, voisins ou amis), peuvent fragiliser certaines personnes.

## CCAS LE COUPON SPORT JEUNES NOUVELLE ÉDITION !

En partenariat avec certains clubs de sport de Vallet et de la Communauté de Communes Sèvre et Loire (affiliés à une fédération), le CCAS relance son action coupon sport jeunes (sous conditions). C'est une aide à la licence sportive pour les jeunes Valletais.es de 5 à 18 ans. Sous forme de coupon individuel d'un montant de 40 € par enfant. Conditions d'éligibilité : résider sur la commune depuis au moins trois mois et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Cette action a pour objectifs d'encourager la pratique d'un sport, favoriser le bien-être physique et mental du jeune et développer l'inclusion sociale.

Pour obtenir le coupon, il vous suffit d'appeler le CCAS au 02 28 03 39 00 pour prendre un rendez-vous. Puis, le donner au club partenaire de votre choix et il sera déduit du montant de la licence. Il peut se cumuler avec l'aide Pass'sport de l'Etat (soumis à conditions de ressources).



## PENDANT LES TRAVAUX : LES COMMERCES ET SERVICES RESTENT ACCESSIBLES

Pendant toute la durée des travaux, l'accès à certaines entreprises et services situés route de Clisson est directement impacté. Afin de maintenir leur activité et de faciliter vos déplacements, des itinéraires et entrées provisoires ont été aménagés. La gendarmerie, le cabinet médical (médecins, ostéopathes, dentistes) ainsi que les Mutuelles Ligériennes restent accessibles par le parking du Lidl. L'hôtel-restaurant Don Quichotte est accessible depuis le boulevard d'Italie. La pharmacie, l'espace santé (psychologue et réflexothérapeute) ainsi que MG Habitat sont accessibles depuis le boulevard d'Espagne. Des panneaux de signalétique ont été installés sur le secteur afin de vous orienter et vous permettre de repérer facilement les accès temporaires. Merci de votre compréhension pendant cette période de travaux.



## CIVISME DES RÈGLES À RESPECTER POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le retour des beaux jours et des longues soirées rime avec « civilité » pour que chacun puisse en profiter. En semaine, les activités de jardinage, bricolage sont interdites à partir de 20h et jusqu'à 8h, le samedi cette vigilance s'applique dès 19h et toute la journée du dimanche ainsi que les jours fériés. Toute nuisance sonore en dehors des heures autorisées peut être sanctionnée par une amende forfaitaire de 68 €, pouvant être portée à 180 €.



Également, le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, branchages, feuilles mortes...) est interdit par arrêté préfectoral sur l'ensemble du territoire y compris dans les jardins privés. Outre les risques d'incendie, cette pratique nuit gravement à la qualité de l'air et à la santé publique. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 €. Le compostage, individuel ou partagé et le dépôt de vos déchets verts en déchèteries sont les meilleures options.

Afin d'éviter toute gêne pour la circulation des piétons et également prévenir les mauvaises odeurs notamment en période de fortes chaleurs, les usagers doivent :

- La veille du jour de collecte : déposer leur container à déchets et leurs sacs jaunes seulement le soir après 18h ;
- Le jour de collecte avant 20h : ramasser leur container.

Cette disposition est prévue par arrêté municipal. En cas d'infraction, le contrevenant s'expose à une contravention de 35€ pour non-respect d'un règlement de collecte.

Enfin, vigilance lors des barbecues ! Gardez toujours un point d'eau à portée de main et limitez, voire évitez, les barbecues en période de canicule ou de sécheresse. Les fortes chaleurs et la végétation sèche augmentent considérablement les risques de départ de feu.

## CIVISME HALTE AUX STATIONNEMENTS DANGEREUX

Certains automobilistes se stationnent régulièrement sur les trottoirs. En plus d'être gênants, ces stationnements, même rapides, sont illégaux. Ils forcent les piétons, les personnes à mobilité réduite et les personnes avec des poussettes à descendre du trottoir, ce qui est dangereux.

Des actions de prévention ont pourtant été menées par les agents de la police municipale. À partir de septembre, ils verbaliseront les usagers indécents, ce qui entrainera une amende de 135 € pour les contrevenants.



### VIGILANCE

#### ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS ET AUX INTRUSIONS

La municipalité souhaite appeler chacun à la plus grande vigilance face à la recrudescence de démarchages abusifs, qu'ils soient téléphoniques ou réalisés directement au domicile, visant notamment les personnes âgées ou vulnérables.

Certaines personnes mal intentionnées se présentent comme des agents d'organismes publics, des techniciens, des vendeurs ou encore des intervenants mandatés, afin d'obtenir de l'argent, des informations personnelles ou de pénétrer dans les logements.

Nous vous rappelons quelques conseils essentiels :

- Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou informations personnelles par téléphone à un inconnu.
- Ne signez aucun document dans la précipitation.
- En cas de doute, demandez une carte professionnelle et prenez le temps de vérifier l'identité de l'intervenant.
- N'ouvrez pas votre porte à une personne que vous ne connaissez pas.
- N'hésitez pas à solliciter un proche, un voisin ou la police municipale en cas de doute.

Par ailleurs, il est indispensable de fermer systématiquement votre logement à clé, même lors d'absences de courte durée ou lorsque vous êtes présent à l'intérieur. Une porte non verrouillée peut faciliter les intrusions opportunistes.

En cas de comportement suspect, de tentative d'escroquerie ou d'intrusion, contactez sans délai la gendarmerie (17) ou la police municipale au 02 40 33 90 64.

## CULTURE

# MA RÉGION VIRTUOSE ESTIVALE À VALLET LE 2 JUILLET 2026



La Région des Pays de la Loire, en partenariat avec l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), vous donne rendez-vous à Vallet pour un concert gratuit en plein air dans le cadre de Ma Région Virtuose - été.

Retrouvez So Brass, ensemble de cuivres et percussions de l'ONPL, le jeudi 2 juillet à 19h sur l'esplanade Sud du Champilambart, pour un voyage musical chaleureux, virtuose et festif aux rythmes latinos, de Piazzolla à Jobim, en passant par Albéniz et de Falla.

**Concert gratuit, entrée libre sans inscription.**

## PRÉVENTION

# SE PRÉMUNIR CONTRE LES MOUSTIQUES

Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, en particulier lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations. Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

Pour limiter la présence des moustiques, éliminez régulièrement toutes les eaux stagnantes autour de votre habitation : coupelles, arrosoirs, gouttières, seaux, bâches ou récupérateurs d'eau non couverts. Entretenez votre jardin, taillez les herbes hautes et évitez l'accumulation d'objets pouvant retenir l'eau de pluie. Portez des vêtements couvrants lors des périodes les plus exposées, notamment au lever et au coucher du soleil. En cas de gêne trop importante, vous pouvez renforcer votre protection avec l'installation de moustiquaires et l'utilisation de produits répulsifs adaptés.



## QUESTIONS RÉPONSES



**JÉRÔME MARCHAIS**  
Maire

### Comment les élus décident du budget de la ville ?

La commune commence par tenir un débat sur les orientations budgétaires qui vont guider ses choix pour l'année à venir. Ce débat doit se tenir au maximum 10 semaines avant le vote du budget primitif. Il s'appuie sur un rapport expliquant le contexte économique dans lequel évolue la collectivité. Ce rapport précise également la structure et l'évolution des dépenses et des recettes, la gestion de la dette, l'évolution prévisionnelle des effectifs, les engagements pluriannuels, etc. Toutes ces informations doivent permettre aux élus de faire des choix éclairés au moment du vote du budget.

### Concrètement, comment cela se déroule ?

Tout au long du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année, un travail en commun avec les services municipaux est réalisé.

Chaque service présente à son élu référent et sa commission des propositions concrètes pour chacune des lignes budgétaires dont il a la responsabilité. Le service finances se charge ensuite de centraliser toutes les demandes et présente le projet de budget au bureau municipal (le maire, les adjoints et les conseillers délégués) qui va effectuer les premiers arbitrages. Les modifications nécessaires sont ensuite apportées et le projet de budget finalisé est soumis au vote des élus en conseil municipal courant janvier/ février.

### Une fois voté, le budget est-il figé pour l'année ?

Non, le service public rendu par la commune exige une adaptabilité constante. Le budget peut être amené à évoluer dans le courant de l'année à travers une ou plusieurs « décisions modificatives ». Le maire présente ensuite au conseil municipal (en général au mois de mars de l'année suivante) son bilan de l'exécution budgétaire de l'année précédente à travers un document dénommé « compte financier unique » (anciennement « compte administratif »).

## BUDGET RAPPORT FINANCIER 2025

Le rapport financier se fonde sur les données du compte financier unique 2025 (anciennement appelé « compte administratif »), qui retrace les opérations effectuées dans l'année, pour le budget principal, le budget annexe de l'espace culturel « Le Champilambart », le budget annexe de la ZAC St Christophe et La Prestière et le budget du CCAS.

### DES CHIFFRES À RETENIR



**30 321 €**

REVENU FISCAL  
MOYEN PAR FOYER

Moyenne départementale  
pour les communes de 5 000  
à 10 000 hab. : **32 868 €**



**247 €**

DETTE DE LA  
COMMUNE PAR  
HABITANT

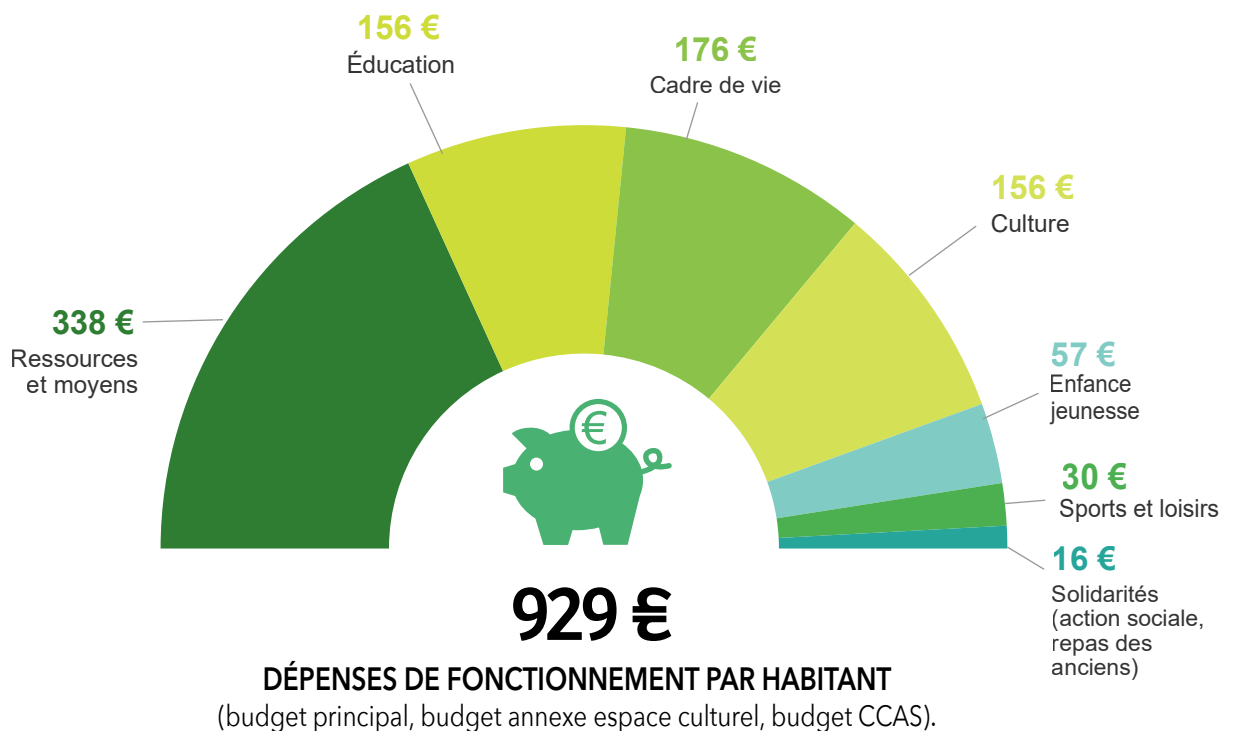
Moyenne départementale  
pour les communes de 5 000  
à 10 000 hab. : **640 €**



**410 €**

CHARGES  
DE PERSONNEL  
PAR HABITANT

Moyenne départementale  
pour les communes de 5 000  
à 10 000 hab. : **545 €**



### RATIOS DE STRUCTURE (calculés uniquement sur le budget principal)

Les ratios de structure ci-dessous présentés servent à positionner la commune par rapport aux communes de sa strate. Ces ratios comparent les communes entre elles sans tenir compte de leur niveau d'intégration intercommunale, ni de leur façon d'exercer le service public (soit directement soit par le biais d'une délégation de service public). Source : *Ratios de niveaux 2024 - Direction Générale des Collectivités Locales*

**Dépenses réelles de fonctionnement/population**  
**802 €/habitant** (moyenne de la strate 1 101 €/habitant)

**Produits des impositions/population**  
**488 €/habitant** (moyenne de la strate 607 €/habitant)

**Recettes réelles de fonctionnement/population**  
**1 006 €/habitant** (moyenne de la strate 1 350 €/habitant)  
Ce ratio sert à exprimer les capacités financières propres de la commune.

**Dépenses d'équipement brut/population**  
**264 €/habitant** (moyenne de la strate 441 €/habitant)  
Ce ratio donne une idée de l'effort d'investissement en faveur des équipements communaux, hors budget de l'Espace culturel « Le Champilambart ».

**Encours de la dette/population**  
**247 €/habitant** (moyenne de la strate 755€/habitant)  
Ce ratio indique le degré d'endettement de la commune.

**Dotations globales de fonctionnement/population**  
**179 €/habitant** (moyenne de la strate 163 €/habitant)  
Ce ratio indique le niveau de concours de l'état pour abonder les ressources communales.

## 1- RÉSULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2025

### Budget principal Ville - Résultats 2025

| Section        | Dépenses               | Recettes               | Résultat              |
|----------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| INVESTISSEMENT | 2 833 926,94 €         | 2 794 651,60 €         | - 39 275,34 €         |
| FONCTIONNEMENT | 8 721 954,45 €         | 10 459 012,73 €        | 1 737 058,28 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>11 555 881,39 €</b> | <b>13 253 664,33 €</b> | <b>1 697 782,94 €</b> |

COMMENTAIRE : 1 337 058,28 € de l'excédent global de fonctionnement sont affectés en investissement pour 2026.

### Budget annexe Espace culturel - Résultats 2025

| Section                                   | Dépenses              | Recettes              | Résultat              |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| INVESTISSEMENT                            | 713 757,86 €          | 219 862,49 €          | - 493 895,37 €        |
| FONCTIONNEMENT                            | 1 166 355,31 €        | 1 166 355,31 €        | 0,00 €                |
| Dont subvention du budget principal Ville |                       | 525 909,82 €          |                       |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>1 880 113,17 €</b> | <b>1 386 217,80 €</b> | <b>- 493 895,37 €</b> |

COMMENTAIRE : Le déficit global du budget (493 895,37 €) est reporté dans le budget 2026.

### Budget annexe ZAC St Christophe/La Prestière - Résultats 2025

| Section        | Dépenses              | Recettes              | Résultat             |
|----------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| INVESTISSEMENT | 1 825 704,18 €        | 1 636 141,09 €        | -189 563,09 €        |
| FONCTIONNEMENT | 1 718 795,56 €        | 1 718 795,56 €        | 0,00 €               |
| <b>TOTAL</b>   | <b>3 544 499,74 €</b> | <b>3 354 936,65 €</b> | <b>-189 563,09 €</b> |

COMMENTAIRE : Ce budget est un budget spécifique de lotissement, les résultats sont reportés sur l'année suivante jusqu'à la fin de l'opération.

### Budget CCAS - Résultats 2025

| Section                                   | Dépenses            | Recettes            | Résultat          |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
| INVESTISSEMENT                            | 1 804,64 €          | 9 797,13 €          | 7 992,49 €        |
| FONCTIONNEMENT                            | 144 395,05 €        | 144 395,05 €        | 0,00 €            |
| Dont subvention du budget principal Ville |                     | 135 967,53 €        |                   |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>146 199,69 €</b> | <b>154 192,18 €</b> | <b>7 992,49 €</b> |

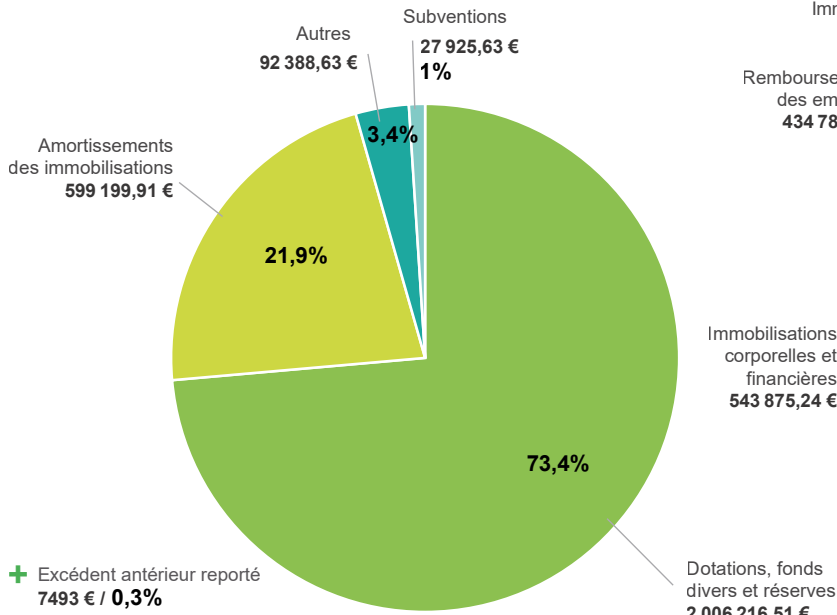
COMMENTAIRE : L'excédent global du budget (7 992,49 €) est reporté dans le budget 2026.

## 2- DÉTAIL DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES

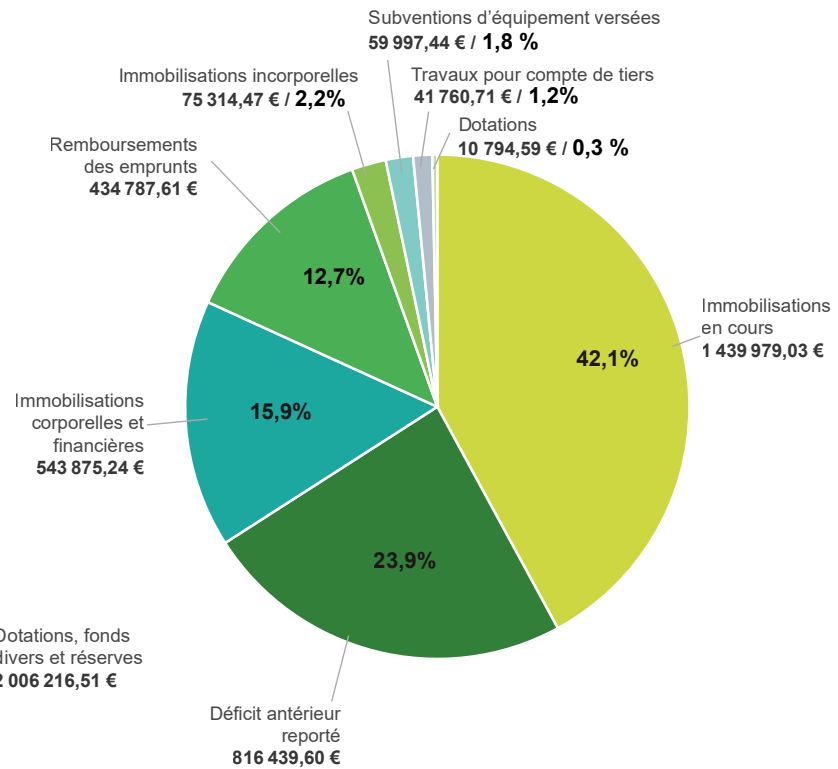
Cumul entre budget principal/budget espace culturel/budget CCAS, après retraitement des transferts entre budgets.

NB : Le budget de la ZAC St Christophe et La Prestière n'est pas comptabilisé ici car il correspond à un budget d'opération d'aménagement distinct.

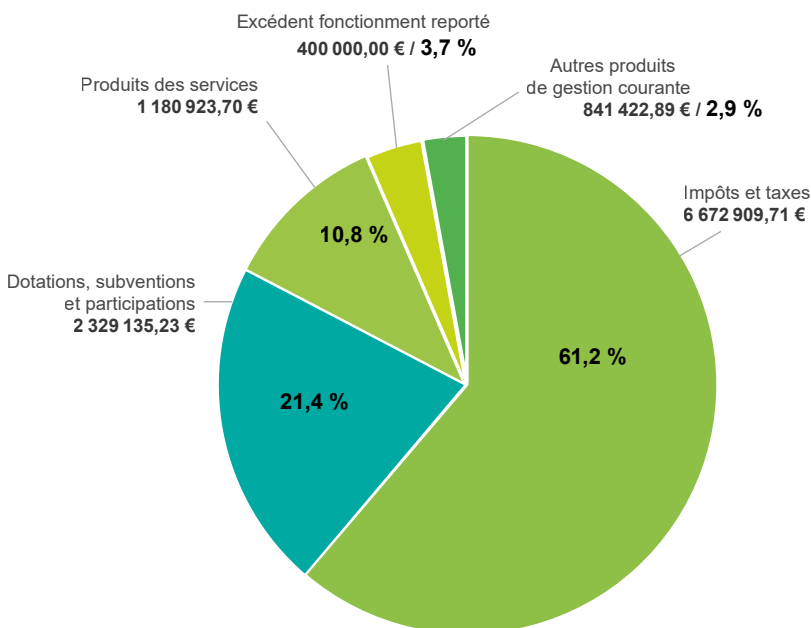
### Recettes d'investissement : 2 733 223,72 €



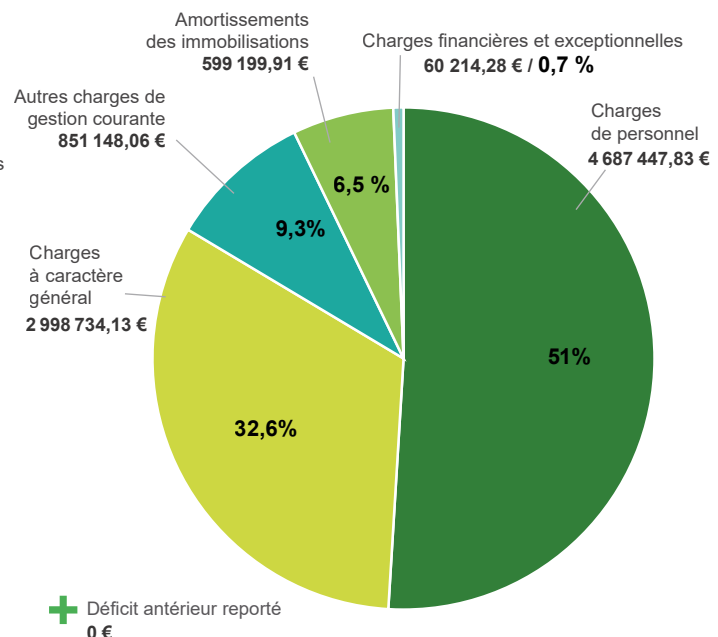
### Dépenses d'investissement : 3 422 948,69 €



### Recettes de fonctionnement : 10 902 809,21 €



### Dépenses de fonctionnement : 9 196 744,21 €



+ Produits financiers et exceptionnels  
4 327,50 € / 0 %

+ Déficit antérieur reporté  
0 €

## 3-FISCALITÉ 2025

### Impôts locaux : qui paie quoi ?



#### TAXE SUR LE FONCIER BÂTI :

Elle est acquittée par les propriétaires d'immeubles quelle que soit leur utilisation à titre d'habitation ou professionnel (à cet usage, elle est également due par les entreprises).



#### TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI :

Elle est payée par les propriétaires de terrains non bâtis quelle que soit leur utilisation.



#### TAXE D'HABITATION :

Elle est due par l'occupant d'un immeuble affecté à l'habitation à titre de résidence secondaire. Son calcul se base sur la valeur cadastrale du logement et de ses dépendances en appliquant les taux votés par les collectivités locales. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la taxe d'habitation sur les logements vacants est également appliquée sur le territoire de Vallet. Elle est due par les propriétaires ou usufruitiers d'un logement à usage d'habitation non meublé vacant depuis plus de 2 ans (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition). La taxe est calculée d'après la valeur locative de l'habitation. La valeur locative cadastrale est revalorisée tous les ans en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation.

### Taux des impositions en 2025\*

| Taxes                 | Vallet  | Vallet + CCSL | Moyennes 2024 (commune seule) |           |
|-----------------------|---------|---------------|-------------------------------|-----------|
|                       |         |               | Départementale                | Nationale |
| Taxe d'habitation     | 14,02 % | 24,22 %       | 28,24 %                       | 27,77 %   |
| Taxe foncier bâti*    | 33,22 % | 34,95 %       | 36,93 %                       | 40,11 %   |
| Taxe foncier non bâti | 46,27 % | 53,11 %       | 54,69 %                       | 53,09 %   |

\*La réforme de la fiscalité locale ayant conduit à additionner l'ancien taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties (15%) au taux communal (18,22%), le taux est de 33,22% pour la ville de Vallet.

À noter dans ce tableau :

Les taux communaux des taxes d'habitation (résidences secondaires, logements vacants) et taxes foncières restent inférieurs aux moyennes départementales et nationales pour les communes de la même strate que Vallet.

### Produits des impositions en 2025 par habitant\*

| Taxes                 | Vallet | Vallet + CCSL | Moyennes 2024 (commune seule) |           |
|-----------------------|--------|---------------|-------------------------------|-----------|
|                       |        |               | Départementale                | Nationale |
| Taxe d'habitation     | 8 €    | 12 €          | 13 €                          | 30 €      |
| Taxe foncier bâti     | 418 €  | 439 €         | 415 €                         | 576 €     |
| Taxe foncier non bâti | 32 €   | 37 €          | 20 €                          | 11 €      |

À noter dans ce tableau : L'impôt par habitant sur Vallet pour la taxe d'habitation (résidences secondaires, logements vacants) et la taxe foncière sur le bâti est inférieur à la moyenne nationale.

L'impôt par habitant pour la taxe foncière sur le non bâti est supérieur aux moyennes départementale et nationale et ce, en raison de la structure du territoire qui compte de nombreux terrains agricoles et viticoles.

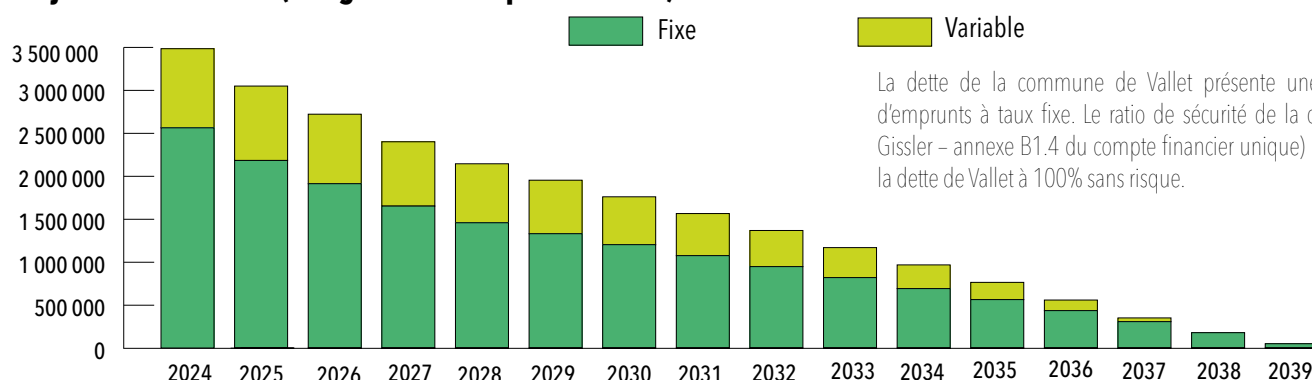
\* Population légale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : 9 738 habitants (population Insee prise en compte dans les calculs de ratios nationaux)

## 4-ENDETTEMENT

| Budget          | Dettes en capital au 31/12/2024 | Dettes en capital au 31/12/2025 | Annuité payée au cours de l'exercice 2025 |             |
|-----------------|---------------------------------|---------------------------------|---|-------------|
|                 |                                 |                                 | Capital                                   | Intérêts    |
| Ville           | 2 389 759,33 €                  | <b>2 031 638,40 €</b>           | 358 120,93 €                              | 52 079,70 € |
| Espace culturel | 1 093 333,15 €                  | <b>1 016 666,47 €</b>           | 76 666,68 €                               | 11 856,13 € |
| <b>TOTAL</b>    | 3 483 092,48 €                  | <b>3 048 304,87 €</b>           | 434 787,61 €                              | 63 935,83 € |

À noter dans ce tableau : En 2025, la ville n'a pas contracté d'emprunt pour réaliser ses investissements. L'endettement est ainsi en baisse par rapport à 2024 (-434 787,61 €).

### Projection de la dette (budget ville et espace culturel)





Les KiltaClou

## FESTIVITÉS LA MUSIQUE S'INFILTRE À VALLET

Le 27 juin à 19h30, ce sera le top départ des festivités estivales avec la fête de la musique de Vallet. La recette qui fait son succès ne change pas : prenez 8 scènes, ajoutez à cela des groupes talentueux, un spectacle familial, un soupçon de rock et un zest de groove. Vous obtenez ainsi une soirée conviviale et festive qui comblera petits et grands.



8

SCÈNES  
POUR 8 AMBIANCES

### UN SPECTACLE JEUNESSE DÉJANTÉ

La soirée débutera à 19h30 place Charles de Gaulle avec le concert des *KiltaClou*, du punk décalé pour toute la famille. Remuez votre tête sur une musique de tous les diables, tapez des pieds sur leurs sons énervés et surtout, amusez-vous avec Rita, Ringo et Ricky KiltaClou ! Leur nouveau spectacle « Loufoque le système » entrainera jeunes et moins jeunes à l'esprit rebelle dans un tourbillon d'émotions et de rires. Des crêtes, des kilts, des clous, un intrigant caddie magique... voilà qui promet pour ce début de soirée !

### 8 SCÈNES POUR 8 AMBIANCES

Le reste de la soirée est aussi plein de promesses grâce aux 8 scènes réparties dans toute la ville. Rendez-vous au parking Petit Breton pour un concert de l'Harmonie

de Vallet à 20h30. L'ensemble jouera les grands thèmes de musiques de film... Saurez-vous les reconnaître ? Place ensuite au duo *Cajou* à 21h45, qui reprendra à sa sauce des classiques de variété française. L'association de danse orientale *Kounouz* clôturera la programmation de cette scène avec un spectacle de danse à 22h30.

Envie de quelque chose de différent ? Rendez-vous *Chez Marion*, rue des forges, à 20h30 pour un show Drag Queen haut en couleurs : Lip Sync, quiz et blind test animés par Gloria Gaine d'Or et Jodye Coaster vous permettront de tester votre culture musicale !

En continuant la rue des Forges, arrêtez-vous à la scène animée par *Win & Wok* et *La fromagerie bleue*. Deux groupes de jazz s'alterneront : *Oxalys* et la formation jazz amateurs de l'école de musique. Début à 20h30 !





Au cœur du centre-ville, place Charles de Gaulle, à 20h45 après le concert des Kiltaclou, (re)découvrez le groupe de jazz *Mael Super Sax* qui avait déjà séduit l'an dernier par ses rythmes endiablés. À 21h45, ce sera au tour du groupe *Polygbé* de vous entraîner dans un voyage musical métissé, aux influences afro, funk et reggae. À 22h45, ce sera le groupe *Naçaõ Pitù* qui prendra les rennes et vous fera danser sur des musiques brésiliennes ! La scène se clôturera par le concert de *Banana Smash* à 23h45 avec ses reprises pop, rock, funk énergiques !

*Le Diez* sera aussi de la partie. Le groupe de pop jazzy *Marjorie Lantz* lancera les hostilités à 20h45. Un DJ années 80 prendra ensuite ses platines à 23h et ambiancera la scène jusqu'à 1h.

Du côté du 18, rue d'Anjou, c'est le groupe de pop blues *L&S* qui animera la scène dès 21h. Laissez-vous porter par leurs reprises enivrantes !

La culte scène stoner rock de Westill, à côté de la mairie, démarrera avec le concert d'*Avalanches* à 20h30. Le groupe *Zalem* prendra la suite à 21h35, suivi de *Caduta Massi* à 22h40. Le groupe *Rust Theory* clôturera la programmation de la scène en débutant à 23h45.

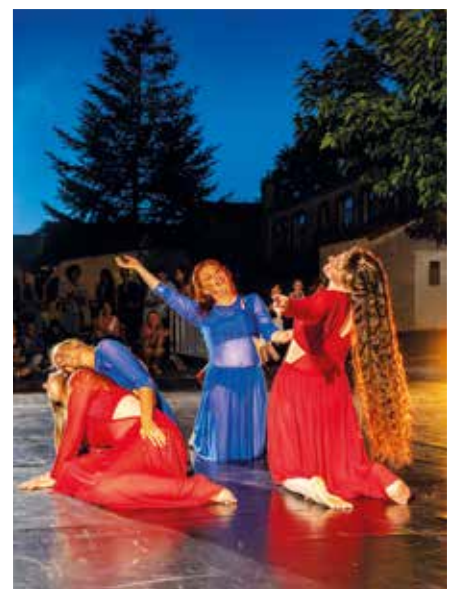
Autre scène culte de la fête de la musique de Vallet, la scène métal portée par *Carnage Asso* ne sera pas en reste : à 19h30 débutera le concert de *Nuit d'orage*, suivi par *Damnatio ad Bestias* à 20h30. À 21h30, ce sera au tour du groupe *Initiation*, puis de *Trollheart* à 22h30. Le groupe *Repurgator* clôturera la soirée à 23h30.

Le programme complet est à découvrir sur le site ou la page Facebook de la ville.

### GOURMANDISES ET BOISSONS

Comme chaque année, il sera possible de se restaurer et de se rafraîchir aux abords de chacune des scènes. Le pôle sucré est également reconduit place Charles de Gaulle pour s'offrir une petite douceur : chichis, glaces, bonbons raviront tous les palets. Côté bar, cette année il n'y aura pas de retours de consignes sur les verres, chacun est donc invité à amener le sien.

La ville compte sur toutes et tous pour avoir un comportement respectueux, que ce soit envers les autres mais aussi sur ses déchets. Cette année, des toilettes seront aussi installées à deux endroits : place Petit Breton et à côté de la scène Carnage Asso. Ce service est financé par la ville avec le soutien de trois partenaires : Carnage Asso, Westill et le Diez.





## FÊTE NATIONALE UNE SOIRÉE FESTIVE AU CHAMPILAMBART

Comme chaque été, la ville invite les habitants à célébrer la Fête nationale dans une ambiance chaleureuse et festive. Rendez-vous le lundi 13 juillet, à partir de 20h30, sur le parking du Champilambart, pour une grande soirée populaire placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité. Au programme : bal populaire animé par l'orchestre Sphinx et traditionnel feu d'artifice à 23h.

### UN BAL POPULAIRE POUR FAIRE DANSER L'ÉTÉ

Le 13 juillet au soir, le parking du Champilambart se transformera en véritable piste de danse à ciel ouvert. Dès 20h30, l'orchestre Sphinx animera le traditionnel bal populaire avec un répertoire festif et entraînant mêlant variété française et internationale, grands classiques et rythmes dansants.

### UN FEU D'ARTIFICE AVANT DE PROLONGER LA FÊTE

À partir de 23h, le traditionnel feu d'artifice illuminera le ciel du Champilambart pour offrir au public un spectacle haut en couleurs. Après ce temps fort de la soirée, le bal populaire reprendra pour prolonger la fête en musique.

Au fil des années, cette soirée du 13 juillet est devenue un rendez-vous incontournable de l'été, réunissant toutes les générations autour d'un moment festif et fédérateur. La municipalité donne rendez-vous à tous les habitants pour célébrer ensemble la Fête nationale dans la joie et la convivialité.

### LES ASSOCIATIONS VALLETAISES AU RENDEZ-VOUS

Tout au long de la soirée, les associations valletaises assureront la restauration et la tenue du bar. Les visiteurs pourront profiter d'une offre variée grâce à la mobilisation des associations de lutte, de la Maison du Muscadet et de Westill. Chichis, glaces et autres douceurs sucrées seront également proposées pour satisfaire les gourmands petits et grands.





## ENVIRONNEMENT

# LA COULÉE DE LA LOGNE S'AGRANDIT ET ACCUEILLE LES VISITEURS SUR SA DEUXIÈME TRANCHE

La deuxième tranche de la Coulée de la Logne est accessible au public. Cette extension vers le nord-est relie désormais les secteurs de la Perrotière et du Puy Jahail et enrichit l'offre de promenades au cœur d'un espace naturel préservé.

### UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA COULÉE DE LA LOGNE

Après une longue période consacrée aux acquisitions foncières puis aux travaux d'aménagement réalisés au printemps, ce nouvel espace prolonge aujourd'hui le parcours existant vers le nord-est en direction de la Perrotière et du Puy Jahail.

Le site offre dès à présent de nouveaux espaces de promenade au sein d'un environnement composé de prairies, de sous-bois, des rives de la Logne ainsi que d'un verger de variétés anciennes. Cette ouverture marque une étape importante du projet, qui continuera de se développer dans les années à venir. À terme, la Coulée de la Logne représentera un espace naturel d'environ 16 hectares, dédié à la découverte, à la détente et aux activités de plein air.

### UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Ce projet représente un investissement de 160 000 € sur deux ans et s'inscrit dans une démarche de valorisation durable des espaces naturels. Des nouvelles plantations d'arbres accompagnent le tracé afin de renforcer l'ombrage et d'apporter davantage de fraîcheur pendant les périodes estivales. Elles participent également au développement de la biodiversité et au confort des usagers. Des plantations complémentaires ont également été

réalisées à proximité des espaces d'écopâturage afin d'améliorer les conditions d'accueil des animaux. Parmi les nouveautés proposées sur cette deuxième tranche, une nouvelle aire clôturée d'écopâturage de 1 500 m<sup>2</sup>, équipée d'un abri, a été aménagée. Elle accueillera à partir de l'automne prochain de nouveaux animaux et offrira aux plus jeunes une occasion supplémentaire de découvrir le monde animal dans un cadre naturel.

### LES ANIMAUX : LES OBSERVER OUI, LES NOURRIR NON

Les animaux présents sur la Coulée de la Logne ne sont pas la propriété de la ville. Ils sont mis à disposition par un prestataire spécialisé, qui assure leur suivi sanitaire et fournit leur alimentation. Le service espaces verts réalise un contrôle régulier afin de vérifier leur présence, l'état des installations et intervenir si nécessaire pour l'apport d'eau ou de fourrage. Elle veille également au bon état des clôtures et à la gestion des enclos. Afin de préserver les espaces et d'éviter le surpâturage, certains animaux peuvent être déplacés temporairement : il est donc normal que certains enclos soient parfois inoccupés.

Pour leur santé, il est demandé de ne pas nourrir les animaux. Même avec de bonnes intentions, certains aliments ou déchets verts peuvent provoquer des troubles digestifs et mettre leur bien-être en danger.



## GOVERNANCE

# CONSEIL D'INSTALLATION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

**Mercredi 8 avril, les 44 conseillers communautaires de la communauté de communes Sèvre & Loire se sont réunis à l'occasion du conseil d'installation, une étape essentielle qui marque le début d'un nouveau mandat et la mise en place de sa gouvernance. À cette occasion, Pascal EVIN, maire de La Regrippière et nouveau président de la communauté de communes a été installé dans ses fonctions, entouré des vice-présidents. Chacun d'entre eux est responsable d'un domaine de compétences spécifique et chargé de mettre en œuvre les politiques publiques, en lien étroit avec l'ensemble communes du territoire.**

Les Vice-présidents élus sont les suivants :

Jean-Marc JOUNIER, maire de Mouzillon, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du Grand cycle de l'eau  
Stéphane MABIT, maire du Landreau, 2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire

Jérôme MARCHAIS, maire de Vallet, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Développement économique

Emmanuel RIVERY, maire du Loroux-Bottereau, 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la Mobilité

Xavier RINEAU, maire du Pallet, 5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Déchets

Aurélie MERIAU, maire de Divatte-sur-Loire, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'Éducation

Jean TEURNIER, maire de La Chapelle-Heulin, 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Bâtiments et de l'énergie

Eric ANDRE, adjoint à Saint-Julien-de-Concelles, 8<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Finances et de la mutualisation

Catherine GARCIA-SENOTIER, maire de La Boissière-du-Doré, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la Culture et de l'événementiel

Hervé CREMET, maire de La Remaudière, 10<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Petit cycle de l'eau

Thierry AGASSE, maire de Saint-Julien-de-Concelles, rejoint également le bureau communautaire.

Ce conseil d'installation ouvre ainsi une nouvelle étape, tournée vers l'action, la coopération et l'amélioration continue de la qualité de vie en Sèvre & Loire.

## INSCRIPTIONS ÉCOLE DE MUSIQUE 2026-2027 : PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE MUSICALE !

Les inscriptions à l'école de musique Sèvre et Loire approchent. Retrouvez dès maintenant l'ensemble des démarches à effectuer ainsi que les documents à télécharger avant l'ouverture des inscriptions.

Avant de faire votre choix, venez découvrir les cours, rencontrer l'équipe pédagogique et échanger avec les enseignants lors des **jours portes ouvertes** :

### Dates d'inscription :

- Pôle Sèvre à Vallet : mercredi 3 juin de 14h à 18h
- Pôle Loire à Divatte : samedi 6 juin de 9h à 13h

### Dates d'inscription :

- Inscriptions des nouveaux élèves : du 10 juin à 10h au 12 juin à 20h

### Contact :

Besoin d'un renseignement ?

Contactez l'École de Musique Sèvre et Loire au 02 51 71 52 28 ou par mail à [ecoledemusique@cc-seureloire.fr](mailto:ecoledemusique@cc-seureloire.fr).



## HOUSE CUT UN BARBIER NOUVELLE GÉNÉRATION

Depuis le 3 avril, un nouveau salon dédié aux hommes a ouvert à Vallet. Avec House cut, Mohamed veut proposer bien plus qu'une simple coupe de cheveux : un lieu convivial, moderne et tourné vers la proximité.

À seulement 26 ans, Mohamed possède déjà dix années d'expérience dans la coiffure. Il a créé son enseigne et possède plusieurs salons dans la région. Installé à Vallet après avoir constaté l'absence de barbier spécialisé dans le secteur, Mohamed mise sur une offre

différente des salons traditionnels. Il est spécialisé dans les coupes homme, l'entretien de la barbe, les soins et le visagisme, avec une attention particulière portée aux tendances actuelles et à la qualité des prestations. Le *barber shop* se distingue aussi par son ambiance moderne et décontractée. Un espace de jeux vidéo et détente a été aménagé afin de créer un lieu chaleureux où les clients peuvent prendre leur temps, discuter et se retrouver. « L'idée, c'est de créer un commerce de proximité où les gens se sentent à l'aise », explique le gérant. Le salon accueille les clients avec ou sans rendez-vous, réservables par téléphone ou via la plateforme Planity.



15 bis place Charles de Gaulle / 07 65 18 88 12  
[www.housecutplus.taplink.site](http://www.housecutplus.taplink.site)

## MAISONS & PROJETS UNE MAÎTRISE D'OEUVRE MAÎTRISÉE



Nicolas LELOU est maître d'œuvre en bâtiment depuis 16 ans. En février, il a choisi l'attractivité du bourg de la ville de Vallet pour installer ses nouveaux bureaux au 15 place Charles de Gaulle. Le cœur de son métier, c'est la conception des projets des particuliers. Il les accompagne sur des projets de toute taille, d'un carport à la conception d'une maison, en s'adaptant aux contraintes et aux envies de chacun pour proposer des solutions sur mesure. Dans la conception d'une maison par exemple,

Nicolas commence par recenser les besoins et les envies de ses clients. Il élabore ensuite un plan en 2D, en 3D, puis travaille sur le coût des matériaux pour proposer un devis estimatif. Le client a ensuite le choix : l'accompagnement de Nicolas peut se limiter à la partie plan et administrative, comprenant le permis de construire. Il peut se prolonger à la consultation des entreprises et au planning des travaux. Pour cette partie, Nicolas a ses contacts d'entreprises locales mais avec lui, c'est toujours le client qui a le dernier mot. Il peut aussi intervenir sur la partie suivi de chantier et ainsi superviser la totalité du projet jusqu'à la réception des travaux. Conscient du budget de chacun et à l'écoute des envies, il a à cœur de proposer à ses clients l'offre la plus personnalisée possible pour que chaque projet puisse se concrétiser.

06 29 45 01 08 / [maisonsetprojets.nicolas@gmail.com](mailto:maisonsetprojets.nicolas@gmail.com)  
[www.maisonsetprojets.fr](http://www.maisonsetprojets.fr)

.....

## NOUVEAUX À VALLET

### **BUREAU NOIR** **Assistante indépendante**

Mme Lise PINEAU

Tél : 07 44 44 21 22

Mail : [contact@bureaunoir.fr](mailto:contact@bureaunoir.fr)

Site : [www.bureaunoir.fr](http://www.bureaunoir.fr)

### **ETS GAUTIER TP** **Travaux Publics, VRD,** **Démolitions**

M. Laurent HARDY

7, route de La Pommeraie

Tél : 06 48 01 56 34

Mail : [L.hardy@gautier-tp.fr](mailto:L.hardy@gautier-tp.fr)

Site : [www.gautier-tp.fr](http://www.gautier-tp.fr)

### **VALOVALET** **Commerce de Gros -** **Récupération déchets triés**

M. Laurent HARDY

108 route de la Noé Sausaies

Tél : 06 48 01 56 34

Mail : [L.hardy@gautier-tp.fr](mailto:L.hardy@gautier-tp.fr)

Site : [www.valovallet.fr](http://www.valovallet.fr)

.....



## VITICULTURE

# TOM CARTRON, UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE VIGNERONS ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE

Installé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Tom CARTRON a repris une exploitation viticole à Vallet avec l'envie de faire vivre un métier qu'il connaît depuis toujours. À 26 ans, ce jeune vigneron, natif de la commune, construit son projet entre transmission, ancrage local et passion du travail de la vigne. Rencontre avec un professionnel attaché à son territoire et tourné vers l'avenir.

### VALLET, UN CHOIX DE CŒUR

À seulement 26 ans, Tom CARTRON s'est lancé dans une nouvelle aventure en reprenant l'exploitation de Philippe GUÉRIN, parti à la retraite fin 2025. Une installation qui s'est faite progressivement, grâce à plusieurs transmissions complémentaires. Après un apprentissage puis plusieurs années comme salarié dans différentes exploitations de la commune, le jeune vigneron a saisi l'opportunité de créer sa propre structure. Aujourd'hui, son exploitation compte 20 hectares de vignes répartis sur trois secteurs, exclusivement situés à Vallet. Un choix qui n'a rien d'un hasard pour ce jeune vigneron très attaché à son territoire : « J'ai grandi ici et le but était de rester dans le secteur. » Né à Bonne Fontaine, Tom est également investi dans la vie locale à travers l'association du village, où il occupe aujourd'hui le poste de vice-président.

Pour mener à bien son projet, Tom CARTRON a également repris un bâtiment viticole auparavant occupé par Yves et Chantal GOISLOT. D'importants travaux ont été réalisés pendant plusieurs mois afin d'adapter les locaux à cette nouvelle activité.

### LE PARI D'UNE INSTALLATION AMBITIEUSE

Le jeune exploitant insiste sur l'importance des rencontres et du soutien reçus au moment de son installation. « J'ai eu beaucoup de chance d'être bien entouré », confie-t-il. Une solidarité précieuse dans un métier exigeant où les débuts demandent une forte capacité d'adaptation. Il peut également compter sur un salarié repris avec l'exploitation, ainsi que sur l'aide de

ses proches. Déjà bien intégré dans le milieu viticole local, Tom connaît de nombreux vigneron valletais avec lesquels il a travaillé au fil de son parcours. Il fait également partie de l'association du Cru Vallet, engagée dans la valorisation du terroir et de l'appellation communale.

### UNE PASSION DU MÉTIER RÉCOMPENSÉE DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Entre les travaux dans les vignes, le suivi administratif, la préparation des commandes ou encore la commercialisation, les journées sont rythmées et très variées. « C'est un métier complet. On suit toutes les étapes, de la vigne jusqu'à la vente du vin », explique le jeune vigneron.

L'exploitation produit principalement du muscadet, avec plusieurs cuvées et des vins issus de l'appellation communale Vallet. Le jeune vigneron propose également d'autres références afin de développer une gamme diversifiée.

Même si le métier reste fortement dépendant des conditions climatiques, Tom CARTRON garde l'envie d'avancer et de développer progressivement son exploitation, notamment en renouvelant certaines parcelles au fil des années.

Quelques mois seulement après son installation, Tom CARTRON a déjà reçu un bel encouragement avec l'obtention du 3<sup>e</sup> prix de la Pipette d'or 2026, récompense obtenue pour une cuvée réalisée avec Philippe GUÉRIN. Une reconnaissance prometteuse pour ce jeune vigneron qui aborde l'avenir avec enthousiasme, détermination et l'envie de faire perdurer le savoir-faire viticole local.



## LUTTE

# LOUNA PEJOT, UNE VALLETAISE CHAMPIONNE DE FRANCE

Cela fait plus de 10 ans que la jeune valletaise Louna PEJOT est passionnée de lutte, sport qu'elle a commencé en CM2. C'est sa petite sœur et sa meilleure amie qui lui ont donné envie de s'inscrire au club de Vallet. Le 21 mars, à Mulhouse, Louna s'est hissée à la première marche du podium des championnats de France. Elle nous raconte les coulisses de sa victoire.

### L'AVANT CHAMPIONNAT

Pour accéder aux championnats de France, les lutteurs sont censés gagner des compétitions régionales. Malheureusement, dans la région il n'y a que très peu de femmes qui pratiquent ce sport, il n'y a donc pas assez d'adversaires dans les catégories. D'office, les lutteuses sont directement qualifiées. Le club de Vallet fait exception, il compte plusieurs jeunes recrues féminines. Il essaie de donner envie aux femmes en proposant par exemple des stages purements féminins. Néanmoins, il y a quand même quelques compétitions pour s'entraîner dans l'année, ce qui permet de se préparer un peu.

Louna n'a pas eu de chance : elle s'est blessée à l'épaule quelques mois avant les championnats. Son entraînement était un peu plus calme à cause de la douleur et elle n'a pas pu s'entraîner plus que d'habitude en vue des championnats. Et pourtant !

### LE CHAMPIONNAT VU PAR LOUNA

Elle joue habituellement dans la catégorie 62 mais cette année, elle a souhaité en changer pour aller dans la catégorie 59. Le jour de la compétition, elle ne connaissait donc pas ses six adversaires, contrairement à celles de son ancienne catégorie. Au début, le championnat se scinde en deux poules : Louna fait partie de la poule de 4 et doit faire partie des deux meilleures lutteuses de son groupe pour accéder à la demi-finale.

Premier combat : la journée commence fort car Louna doit affronter la favorite du championnat, une lutteuse qui s'entraîne énormément, parfois jusqu'à deux fois par jour. Louna perd, le moral vacille. Elle craint que sa douleur à

l'épaule se réveille de nouveau.

Arrive alors le deuxième combat. Louna est remontée : elle le remporte. Idem pour son troisième match de poule, décisif, qu'elle gagne par « tombé », en maintenant les deux épaules de son adversaire au sol pendant 3 secondes. Les portes de la demi-finale s'ouvrent. Son épaule commence à la faire souffrir mais elle finit deuxième de sa poule et doit affronter la première du second groupe afin de se qualifier pour la finale.

Le combat est compliqué. Son adversaire marque des points tout le long des 6 minutes que dure le combat (un match dure 3 minutes, 30 secondes de pause, 3 minutes). Pourtant, 8 secondes avant la fin, Louna arrive à retourner sa rivale, gagne par tombé et décroche sa place en finale ! Cette victoire lui assure déjà une médaille, Louna est aux anges.

Pour cet ultime combat, elle doit affronter la favorite, celle qui l'a battue lors de son premier match. La pression se mêle à la crainte d'être de nouveau blessée. Son adversaire marque des points, mène le combat jusqu'à arriver à 4-0. C'est là que Louna commence à marquer ses premiers points. 4-2, la Valletaise reprend confiance. Elle se dit qu'elle est capable de marquer. Les scores des deux rivales se suivent : quand l'une marque deux points, l'autre en marque aussitôt le même nombre. À 10 secondes de la fin, le score est de 8-8, en faveur de la favorite. Louna l'a bien compris, tente une attaque de jambe... et marque des précieux points à 3 secondes de la fin du match. Elle est championne de France !

Depuis qu'elle a commencé la lutte il y a dix ans, Louna a toujours eu le même entraîneur : Clément NAYEL. Cette médaille d'or, elle est un peu pour lui aussi.

## IFAC UN ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS : CAP SUR LA NATURE ET L'EXPLORATION !

Cet été, l'accueil de loisirs de Vallet embarque vos enfants pour une grande aventure au cœur de la nature ! Sous la thématique "Nature et Exploration", les animateurs ont concocté un programme riche et varié qui promet de belles découvertes et souvenirs.



### UN PROGRAMME PENSÉ POUR LES PETITS EXPLORATEURS

Tout au long des vacances d'été, les enfants seront invités à explorer, observer et s'émerveiller. Au programme : ateliers de land art, construction de cabanes, observation des insectes et des oiseaux, jardinage, jeux de piste en plein air, ou encore des expériences scientifiques autour du vivant. Les journées seront rythmées par des activités ludiques et pédagogiques qui permettront à chaque enfant de développer sa curiosité, son sens de l'observation et son respect de l'environnement.

L'équipe d'animation a particulièrement à cœur de reconnecter les enfants avec la nature, en leur offrant des expériences concrètes et mémorables. Au programme également, des sorties pour aller encore plus loin avec des visites de sites naturels, des journées à la découverte de la faune et la flore locales... Ces temps forts viendront ponctuer le programme et offriront aux enfants l'occasion de vivre de vraies aventures en dehors de leur quotidien.

### UN POINT IMPORTANT SUR LES INSCRIPTIONS

Afin que cet été se déroule dans les meilleures conditions pour tous, l'Ifac rappelle une règle essentielle concernant les inscriptions.

En effet, chaque année, certaines familles inscrivent leurs enfants sur de nombreuses journées sans être certaines de leur présence, par précaution ou "au cas où". Cette pratique, aussi compréhensible soit-elle, a des conséquences importantes : des places monopolisées qui auraient pu bénéficier à d'autres familles, des commandes de repas inadaptées, une organisation compliquée pour l'équipe d'animation, et parfois des sorties auxquelles des enfants ne peuvent pas participer faute de places disponibles. Les animateurs demandent donc de n'inscrire vos enfants que sur les journées où leur présence est réellement prévue. En cas de changement de situation, n'hésitez pas à contacter l'accueil dans les meilleurs délais par mail afin de libérer les places pour ceux qui en ont besoin.

Ensemble, faisons preuve de solidarité pour que chaque enfant valletais puisse profiter pleinement de cet été !

### DE L'ACCUEIL OCCASIONNEL EN CRÈCHE

Les crèches, « La Maison des Doudous et Les Petites Canailles », informent les familles que les inscriptions pour l'accueil occasionnel peuvent se faire tout au long de l'année. Ce service permet d'accueillir ponctuellement les enfants en fonction des besoins des parents et des places disponibles. L'accueil occasionnel est destiné aux enfants dont les parents souhaitent une solution de garde flexible pour quelques heures ou quelques jours, de manière non régulière.

Les parents intéressés sont invités à se rapprocher de la direction afin de procéder à l'inscription et d'obtenir toutes les informations nécessaires. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la crèche par mail : [vallet.multiaccueil@utno.ifac.asso.fr](mailto:vallet.multiaccueil@utno.ifac.asso.fr) ou par téléphone : La Maison des Doudous : 02 40 31 11 68 ou Les Petites Canailles : 02 40 36 62 43



### MISE À JOUR DES DOSSIERS DE FAMILLE

Bon à savoir ! Pour profiter de tous les services de Vallet Animation Ifac et réaliser vos inscriptions en toute simplicité, un dossier famille complet est indispensable. N'attendez plus pour le mettre à jour !

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la ville de Vallet organise un forum des associations. Il se tiendra **le 20 juin de 9h30 à 12h30 au Champilambart.**

Il a pour objectif de présenter la multitude d'associations présente sur le territoire : sportive, culturelle, de loisirs mais aussi caritative... Il y a l'embarras du choix ! Venez rencontrer leurs membres à la passion contagieuse !

Ce sera l'occasion de :

- vous renseigner sur l'association de votre choix,
- découvrir de nouvelles disciplines,
- rencontrer les acteurs associatifs,
- vous inscrire, vous ou votre famille, pour l'activité de votre choix,
- vous engager en tant que bénévole.



## DON DU SANG LE DON DE PLASMA, PENSEZ-Y !

**Certaines protéines contenues dans le plasma, comme les immunoglobulines par exemple, permettent de fabriquer des médicaments qui sont vitaux pour certains malades, comme les personnes souffrant de cancer.** Pourtant, le don de plasma reste encore méconnu auprès du grand public alors que les besoins sont en constante augmentation.

Pour donner son plasma, il convient d'être en bonne santé et de remplir ces quelques conditions :

- Avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans
- Peser plus de 50 kg pour un premier don de plasma
- Présenter une carte d'identité
- Respecter 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don (sang, plasma ou plaquettes).

Pour prendre RDV : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

## VALLET FITNESS DES COURS DE FITNESS ADAPTÉS



**Dans le cadre de notre engagement en faveur d'un sport accessible à toutes et tous, nous lançons un cours de sport adapté, spécialement conçu pour les personnes (+18 ans) en situation de handicap.**

Objectifs du cours :

- Favoriser le bien-être physique et mental
- Encourager l'inclusion et le lien social
- Proposer une pratique sportive sécurisée et encadrée.

Nous restons à votre disposition pour toute question et serons heureux de vous accompagner dans cette nouvelle dynamique inclusive.

Contact : [valletfitness44@gmail.com](mailto:valletfitness44@gmail.com)



## MICRO-FOLIE ASSISTEZ À DES OPÉRAS SUR ÉCRAN DANS LA MICRO-FOLIE !

En juin, la Micro-Folie Vallet a le plaisir de vous inviter à profiter de deux opéras : *Bastien et Bastienne*, accessible dès 6 ans, le mercredi 17 juin après-midi, et *Robinson Crusoé*, le jeudi 18 juin en soirée ! Accédez à des spectacles exceptionnels gratuitement, et à proximité de chez vous.

La Micro-Folie Vallet vous donne rendez-vous pour deux événements exceptionnels autour de l'opéra, les 17 et 18 juin 2026 !

En parallèle du musée numérique et du pôle de réalité virtuelle, la Micro-Folie propose régulièrement des retransmissions de spectacles sur écran. Après *Cendrillon*, *La flûte enchantée*, *La Traviata*, *Le Parc*, ou encore *Queen Blood*, place à deux nouvelles propositions !

### UN OPÉRA DÈS 6 ANS

Pour la première fois et grâce au partenariat avec l'Opéra National de Paris, les petit-e-s et grand-e-s seront invité-e-s à découvrir *Bastien et Bastienne*, de Mozart !

Accessible dès 6 ans, cette adaptation contemporaine mise en scène par Mirabelle ORDINAIRE se déroule dans un décor de fête foraine. La pièce raconte l'histoire de Bastien, le mécanicien chargé d'entretenir les stands, de Bastienne, qui tient le stand de tir, ainsi que de Colas, l'entremetteur qui tire les ficelles et manipule ces deux jeunes amoureux naïfs. Dans cette version française moderne et poétique, le jeu et l'amour sont au cœur des aventures de ce trio. Une façon originale de découvrir un opéra !

Un programme spécial est prévu tout l'après-midi autour de cet événement : découvrez comment Mozart créé les personnages

de ses opéras à travers un film court, participez à des jeux et animations autour de l'opéra, ou encore assistez à un instant musical dans l'Intervalle, pour clôturer cet après-midi festif ! Le 17 juin à 15h. L'entrée est libre et gratuite tout l'après-midi.

### UNE RETRANSMISSION DE ROBINSON CRUSOÉ

La Micro-Folie Vallet participe de nouveau à l'opération Opéra sur écran, proposé par Angers Nantes Opéra et l'Opéra de Rennes. Venez assister à *Robinson Crusoé* d'Offenbach, qui se jouera à l'opéra de Rennes et sera rediffusé en temps réel et gratuitement, dans la Micro-Folie Vallet ! Vous pensez connaître l'histoire de Robinson Crusoé ? Dans cette adaptation contemporaine mise en scène par Laurent PELLÉ, l'histoire se passe à Bristol, où le jeune Robinson rêve d'aventures et part en voyage. Dans cette pièce, il n'est donc plus un naufragé des mers, mais un naufragé social, immigré solitaire dont les rêves d'ailleurs font face à l'indifférence d'une grande mégapole américaine. Sa cousine Edwige, amoureuse de lui, part alors à sa recherche pour essayer de le retrouver. L'entrée est gratuite, sur inscription obligatoire.

Plus d'informations sur : [www.champilambart.fr](http://www.champilambart.fr) rubrique Micro-Folie.



**Ouvert en 1996, le Champilambart s'apprête à vivre sa 30<sup>ème</sup> saison avec la programmation 2026-2027.**

30 ans de maturité joyeuse, et toujours autant d'élan pour proposer de belles rencontres autour du spectacle vivant !

La compagnie Mazelfreten ouvrira le bal avec *Rave Lucid*, une plongée hypnotique dans la danse électro, avant que *Circus I Love You* ne mette le point final sous chapiteau avec *Fun n°1*, à grand renfort de numéros spectaculaires et de joie à partager.

Entre ces deux temps forts, place au théâtre, à la musique, au cirque et à la danse : un programme éclectique de coups de cœur, qui sera présenté lors de la soirée de présentation de saison le mardi 23 juin à 20h30. Au programme : surprises, places à

gagner et verre de l'amitié offert ! (entrée libre, sur réservation).

Pour celles et ceux qui préfèrent l'intimité d'un salon – ou d'un salon de jardin – l'équipe du Champilambart propose également de venir, en binôme, présenter la saison 26-27 chez vous. Loin des formats classiques, c'est l'occasion de partager un moment convivial, d'échanger autour des spectacles et, pourquoi pas, de poser toutes les questions que vous n'avez jamais osé poser sur l'envers du décor.

3 dates pour ces présentations au salon : les 10, 11 et 16 juin. N'hésitez pas à vous rapprocher de la billetterie du Champilambart si vous souhaitez accueillir un salon chez vous ou y être invité !

## DATES À RETENIR :

- Les 10, 11 et 16 juin : présentation de saison au salon\* !
- Mardi 23 juin à 20h30 : soirée de présentation de la saison 26.27\*

\*Plus d'infos et réservations : [www.champilambart.fr](http://www.champilambart.fr)



DANSE ÉLECTRO

© Jonathan GIBSON

MER. 23 SEPTEMBRE 20H30

*RAVE LUCID*  
*CIE MAZELFRETEN*

Un ballet électro fulgurant porté par dix danseur-ses virtuoses révélé au grand public lors de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. Inspirée des battles et des cultures urbaines, cette rave chorégraphique collective mêle précision millimétrée, lâcher-prise et transe hypnotique.

Le Champilambart fête ses 30 ans ! Après le spectacle, place au DJ set et à une initiation à la danse électro avec les danseurs de la compagnie pour lancer l'anniversaire dans l'énergie et la bonne humeur



MUSIQUE

© Jean de BLIGNIÈRES

VEN. 4 DÉCEMBRE 20H30

*CHARLIE WINSTON*  
*(EN SOLO)*

Seul en scène, il revisite ses titres emblématiques, explore son dernier album *Love Isn't Easy* dans une forme épurée et dévoile des morceaux rarement joués en concert. Un format intime et audacieux, où l'émotion brute, le récit et la prise de risque ouvrent la voie à des concerts uniques.



CIRQUE SOUS CHAPITEAU

© Minja KAUKONIEMI

DU 27 AU 29 MAI

*FUN N°1*  
*CIRCUS I LOVE YOU*

À grand renfort de numéros époustouffants (main à main, bascule, fil, patins à roulettes, batterie volante...), au rythme d'une musique jouée en direct, ce malicieux cirque franco-suédois n'a pas son pareil pour nous sortir de la morosité ambiante par une explosion d'humour et de virtuosité.

## MANIFESTATIONS

**DU 3 AU 17 JUIN**

### Exposition de peintures Les Léonarts

Exposition de peintures adultes et enfants de l'association de peinture valletaise Les Léonarts. Horaires d'ouverture de la mairie et les dimanches de 10h30 à 12h30.



**6 JUIN**

### L'heure du conte en plein air Médiathèque

Les bénévoles d'Imagemo vous donnent rendez-vous au parc de jeux du Champilambart (repli à la médiathèque en cas de pluie) pour écouter des histoires. De 15h à 15h45, entrée libre, enfants de 3 à 6 ans accompagnés.

**7 JUIN**

### L'heure du conte Médiathèque

Un temps d'histoires, de chansons et de comptines pour les tout-petits sera proposé à la médiathèque de Vallet sur le thème "Poules et poulettes". Enfants de 0 à 3 ans accompagnés. 10h30 à 11h.

**13 JUIN**

### Les samedis jeux Médiathèque

Venez tester votre cohésion sur des jeux de plateformes et aventures ! Pas de compétition, place à la coopération : sauvez vos partenaires, partagez vos pouvoirs et communiquez pour triompher des niveaux les plus complexes. De 14h30 à 18h, dès 8 ans, entrée libre.

**13 JUIN**

### Fête des écoles Paul Eluard

Parc des Dorices. Nombreux stands pour petits et grands tout l'après-midi (14h-19h) et à 15h le spectacle des enfants. Restauration et bar sur place.



**14 JUIN**

### Kermesse Ecole Sainte Marie

Parc des Dorices, de 12h à 18h15. Repas champêtre sur réservation. Défilé costumé des enfants suivi du traditionnel spectacle. Restauration sucrée-salée. Nombreux stands pour les petits et les grands.



**17 JUIN**

### Projections et animations Micro-Folie

14h30 : projection du film *Mozart, l'art du portrait* et découvrez comment Mozart a créé les personnages de ses opéras ! 15h : opéra sur écran, *Bastien et Bastienne* (plus d'infos p17). 16h : jeux et animations. 17h : instant musical avec les élèves de l'école de musique. Plus d'infos sur le site du Champilambart, rubrique Micro-Folie.



**18 JUIN**

### Retransmission d'un opéra Micro-Folie

Venez assister à l'adaptation contemporaine de l'opéra *Robinson Crusoé* d'Offenbach, qui se jouera à l'opéra de Rennes et sera rediffusé en temps réel et gratuitement, dans la Micro-Folie Vallet ! Plus d'infos p17.

**19 JUIN**

### Les vendredis de l'IA Médiathèque

De 16h30 à 18h. L'Intelligence Artificielle ne cesse de faire la une : elle est déjà en train de remodeler nos carrières. Est-ce une menace ou une opportunité ? Venez décrypter l'impact réel de l'IA sur le marché de l'emploi lors de cette animation.

**19 JUIN**

### Rendez-vous café

Venez échanger à l'Intervalle (Champilambart) autour d'une boisson chaude ! De 14h30 à 16h30.

**20 JUIN**

### Forum des associations

Venez rencontrer les associations valletaises ! De 9h30 à 12h30 au Champilambart.



**24 JUIN**

### L'heure du conte Médiathèque

Sur inscription, enfants de 0 à 3 ans accompagnés. 10h30 à 11h. Animé par les bénévoles.

**DU 23 JUIN AU 7 JUILLET**

## Exposition de photos Photographein

Exposition de l'association de photographes valletaise intitulée *À l'épreuve du temps*. Mairie de Vallet, horaires d'ouverture et les dimanches de 10h30 à 12h30.


**27 JUIN**

## Fête de la musique

La musique prend possession des rues de Vallet ! Rendez-vous à 19h30 place Charles de Gaulle pour assister au concert jeunesse des Kiltaclou. Puis, place à la fête grâce aux nombreuses scènes réparties dans le centre-ville !


**2 JUILLET**

## Concert de l'ONPL en plein air

Sur le parvis du Champilambart à 19h, venez écouter le concert de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL) ! Gratuit, entrée libre. Repli au Champilambart en cas de mauvais temps.


**3 JUILLET**

## Vallet en fête, saison 3 !

Pour lancer les vacances d'été, les commerçants, artisans et services du bourg vous donnent rendez-vous dès 18h30 pour partager une soirée conviviale et animée en plein cœur de ville. La rue des Forges et la place Charles de Gaulle s'animeront au rythme d'activités : numéros de jonglerie, démonstrations sportives et ambiance festive. À partir de 22h, un DJ fera danser petits et grands jusqu'à minuit. Bars et restauration sur place.


**4 JUILLET**

## Fête des Chaboissières La bonne entente des Chaboissières

Le 4 juillet, à partir de 16h, le village s'anime : marché semi-nocturne, concerts, espace enfants, jeux et concours... Une journée festive ouverte à tous. Bar et restauration sur place.

**8 JUILLET**

## Don du sang

De 16h à 19h30 à la salle polyvalente de la Regrippière. Prenez votre RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**13 JUILLET**

## Fête nationale

Concert et feu d'artifice pour célébrer la fête nationale ! Rdv au parc du Champilambart pour danser toute la soirée. Bar et restauration sur place.


**26 JUILLET**

## Fête de Bonne Fontaine Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Randonnée pedestre, courses cyclistes, soirée moules frites, animation musicale, DJ et feu d'artifice pour la traditionnelle fête de village.

### LES MERCREDIS DU JEU

Chaque semaine, la médiathèque vous donne rendez-vous pour "Les Mercredis du Jeu", un moment convivial dédié aux jeux de société, aux jeux vidéo multijoueurs et à la découverte de la réalité virtuelle.

Pensé pour un public familial, cet espace ludique permet de tester de nouveaux jeux, de s'initier à différentes pratiques numériques et surtout... de jouer ensemble !

Retrouvez la liste des jeux sur le site internet, dans l'agenda, à chaque date des Mercredis jeux : [www.bibliotheques.cc-seureloire.fr](http://www.bibliotheques.cc-seureloire.fr)

Tout public  
Jeux vidéo à partir de 8 ans  
Réalité virtuelle à partir de 13 ans

Tous les mercredis de 16h à 17h30, hors vacances scolaires et jours fériés. Les prochains mercredis du jeu auront lieu :

Les 3, 10, 17 et 23 juin  
Le 1 juillet

# REGARD SUR LA VILLE

## BALADE À LA COULÉE DE LA LOGNE



Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau  
Téléphone standard : 02 40 33 92 00  
www.vallet.fr | facebook @villedevallet

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237  
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

## CALENDRIER DES DÉCHETS



### Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en juin/juillet

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.  
Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 4 et 5 juin
- > 18 et 19 juin
- > 2 et 3 juillet
- > 17 et 18 juillet
- > 30 et 31 juillet
- > 13 et 14 août

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > GAUDIN Martin  
Né le 04/02/2026
- > SIMONOVA Pauline  
Née le 28/02/2026
- > ROY BONNET Ulysse  
Né le 15/03/2026
- > NAUDIN Lise  
Née le 22/03/2026
- > Malfreyt Erwan  
Né le 31/03/2026

### Mariages

- > CARADEC Gwendoline et  
BAUVINEAU Florian  
Mariés le 28/03/2026
- > SALAUN Tifenn et  
BOROWCZAK Cyril  
Mariés le 04/04/2026
- > FREAUX Audrey et  
HÉGRON Charles  
Mariés le 11/04/2026
- > RAYMOND Charlotte et  
GILLETTE Anthony  
Mariés le 11/04/2026
- > BOURIAU Sarah et  
FLORANCE Nicolas  
Mariés le 25/04/2026
- > GAREL Lisa et TRICOIRE  
Maxime  
Mariés le 16/05/2026

### Décès

- > GUINEL Jean-François  
Le 26/03/2026
- > BOUHYER née BOUYER  
Annick  
Le 01/04/2026
- > BRAUD Jean-Luc  
Le 01/04/2026
- > JÉGO Marc  
Le 09/04/2026
- > ORGAND Christophe  
Le 09/04/2026
- > ROUSSEAU née  
PETITJEAN Denise  
Le 12/04/2026
- > AMIAUD née DUGAST  
Madeleine  
Le 15/04/2026
- > LEROUX Maurice  
Le 24/04/2026
- > MORIN Daniel  
Le 03/05/2026
- > BRAUD Robert  
Le 07/05/2026
- > FLEURANCE Denis  
Le 09/05/2026
- > BRUYNEEL Michel  
Le 12/05/2026
- > MENUET née PARNEL  
Monique  
Le 17/05/2026